

EQUARRI CORSE

EQUARRI CORSE SAS

Ancienne cave Fouilleron, Route Maison Pieraggi

20 270 AGHIONE

laurent.paolacci2@orange.fr

MAIRIE D'ALÉRIA

Monsieur le Maire

20, Cours Charles-Jean SAROCCHI

20270 ALÉRIA

À AGHIONE, le jeudi 15 janvier 2026

Lettre recommandée avec avis de réception

Objet : Création d'un crématorium animalier sur le territoire de la commune d'Aléria

Monsieur le Maire,

Nous faisons suite au dépôt en mairie d'Aléria du dossier de demande de permis de construire sur un terrain situé route départementale D343 et pour lequel vos services réalisent l'instruction (PC, déposé le 29/12/2025).

Parallèlement à cette demande de permis de construire, EQUARRI CORSE est en cours de dépôt auprès des services de l'État une demande d'autorisation. L'article R.512-6 (7°) du Code de l'Environnement exige de faire mention, « à chaque exemplaire de la demande d'autorisation (...), dans le cas d'une installation à implanter sur un site nouveau, [de] l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le demandeur, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation ».

Le bâtiment que nous avons conçu comporte une zone publique (1 hall, 1 accueil, 2 salons), une zone pour le personnel et une zone technique (appareil de crémation, stockages et chambre froide). Notre activité ne créera aucune servitude et ne générera aucune de pollution des sols. Le crématorium animalier, en cas de cessation d'activité, sera facilement « tertiarisable » : des bureaux pourront y être aménagés et une zone logistique à l'arrière permettra de proposer du stockage avec rayonnages. Les parkings que nous prévoyons sont également adaptés à une telle reconversion.

Si une telle remise en état du site vous agréée et que vous disposez de suffisamment d'éléments portés à votre connaissance, nous vous saurions gré de nous faire part de votre avis, conformément à l'article suscitée du Code de l'environnement. Dans le cas contraire, nous sommes prêts à vous fournir tous les éléments utiles à la bonne appréciation de cette proposition de reconversion.

Dans l'attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Pour la SAS EQUARRI CORSE

Monsieur PAOLACCI Laurent